Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue lundi le 6 février 2017, à l'Édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 20h35 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël
Yvon Charette
Chantal Thibault

Messieurs les conseillers Jacques Saucier, Charles Desrochers et John Chomyshyn sont absents

Madame Nathalie Savard, directrice générale et secrétaire-trésorière et madame Cindy Paquin sont présentes.

Suite au consentement unanime des membres du conseil municipal présents sur le territoire de la municipalité de renoncer à l'avis de convocation et qu'en vertu de l'article 157 du Code municipal, malgré les articles précédents, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une session du conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté.

2017-02-39 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2017-02-40 **Rue Cloutier**

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu que le propriétaire de la rue Cloutier doit donner sa décision finale d'ici le 28 mars 2017 à la municipalité à savoir s'il cède la rue Cloutier avec la côte corrigée ou non mais qui inclus le terrain pour la correction de cette dernière. Il ne devra y avoir aucune enclave de terrain.

Passé cette date, toutes les résolutions concernant la verbalisation et les ententes avec la municipalité pour rendre la rue conforme à la verbalisation seront annulées. Le propriétaire devra refaire une demande avec la règlementation en vigueur à ce jour.

Adoptée

Questions du public

Aucune question

2017-02-41 **Levée**

À 20h40 il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Nathalie Savard
Directrice générale
Secrétaire trésorière

Réjean Guay
Maire